

# Votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat vous accompagne dans votre transition écologique

L'accélération de la transition écologique, l'une des 3 priorités de France Relance, est un enjeu collectif majeur et une opportunité pour les entreprises artisanales. Vous pouvez, grâce à votre CMA, bénéficier de divers outils dont un diagnostic individuel gratuit réalisé par votre conseiller pour mesurer la maturité écologique de votre entreprise.



RÉUNIONS  
D'INFORMATIONS



QUIZZ



WEBINAIRES



Avec mon conseiller, on a commencé par étudier mes factures, l'entreprise ayant une importante consommation d'énergie. Ensuite, il est venu sur place pour comprendre le rapport de l'entreprise aux consommations. On a à peu près 600m<sup>2</sup> de bâtiments qui sont réfrigérés. Je voulais faire des économies. En moins d'un an, grâce à l'accompagnement, j'ai économisé 3000 à 4000€ en adaptant mon contrat d'électricité et j'ai installé des panneaux solaires en autoconsommation, ainsi qu'une borne de recharge pour véhicules électriques. Si j'ai un conseil à donner à mes confrères: si vous rencontrez des problèmes, contactez votre CMA, ils sont là pour nous épauler.

ARTISAN CHARCUTIER

## Comment bénéficier d'un diagnostic gratuit ?

1. Votre conseiller CMA établit avec vous, lors d'un rendez-vous dans votre entreprise ou en visio d'une demi-journée, **un diagnostic de la maturité écologique de votre activité.**
2. **Vous abordez ensemble** les thématiques liées à l'environnement de votre entreprise pour **identifier vos besoins** et définir un plan d'actions adapté à vos projets pour **intégrer la transition écologique dans votre quotidien.**
3. Un **compte-rendu complet** du diagnostic avec **une proposition d'un plan d'actions et d'un accompagnement par la CMA**, vous est adressé sous 5 jours.

VALEUR DE LA PRESTATION:  
DIAGNOSTIC OU ACCOMPAGNEMENT

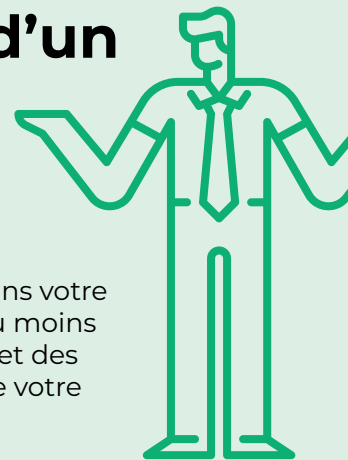
**514€ GRATUIT**

PRISE EN CHARGE À 100%\*

\*par l'État et par les Chambres de Métiers et de l'Artisanat pour les entreprises inscrites au Répertoire des Métiers

## Comment bénéficier d'un accompagnement gratuit ?

Votre conseiller CMA étudie avec vous, lors d'un rendez-vous, d'une demi-journée à une journée dans votre entreprise, les conditions pour mettre en œuvre au moins une solution identifiée en fonction de vos besoins et des perspectives d'amélioration du fonctionnement de votre entreprise:



Elaborer et mettre en œuvre des actions qui permettent de **réduire son empreinte environnementale** et donc d'**accélérer sa transition écologique.**



**Valoriser sa démarche environnementale par l'obtention d'un label** (Imprim'vert, Eco-défis, Répar'acteurs...) et être assisté dans sa concrétisation.



Identifier et sélectionner une solution **en terme d'investissement**, d'étude ou de formation adaptée et être assisté dans le **montage d'un dossier de demande de financement.**

**Performa**  
ENVIRONNEMENT

**l'outil de diagnostic adapté à la TPE**

Avec Performa Environnement, vous abordez différentes **thématiques** liées à l'environnement



**STRATÉGIE GLOBALE**



Situation globale de l'entreprise



Bâtiment



RSE



**GESTION DES FLUX**



Energie




Déchets



Matières premières, achats/consommables



Eau et effluents



**MOBILITÉ**



Accès centre-ville et stationnement



Flotte de véhicules

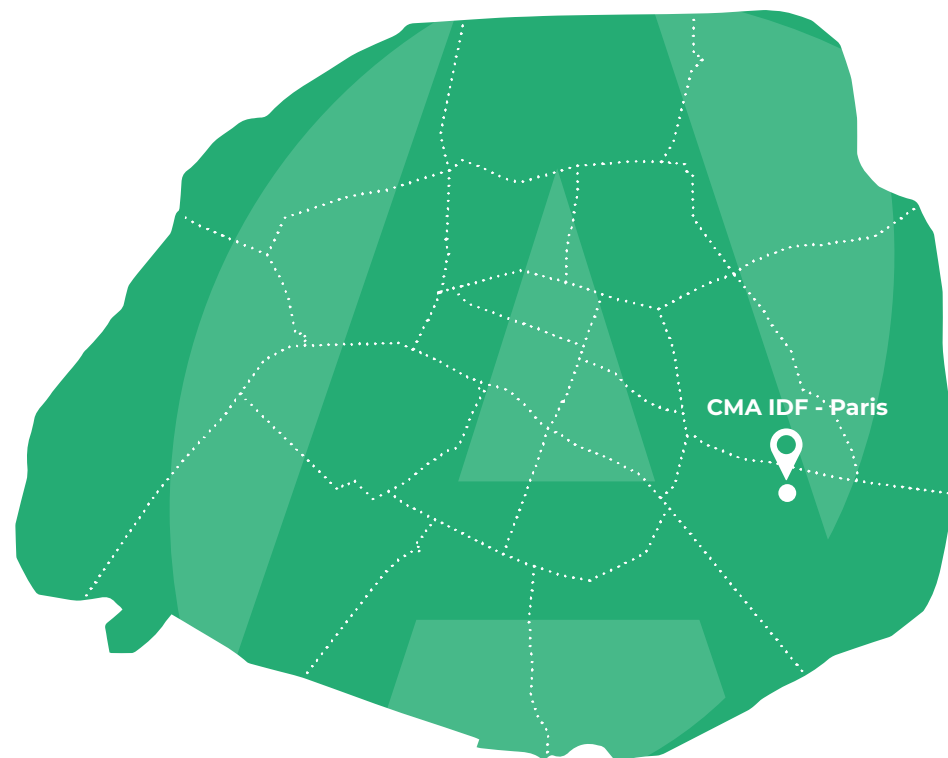


Profitez d'un diagnostic ou d'un accompagnement gratuit à la **transition écologique**, contactez votre conseiller CMA

justine.combes@cma-idf.fr  
06 07 46 85 90

kevin.vesin@cma-idf.fr  
06 02 06 67 63

**CMA IDF - Paris**  
72 rue de Reuilly  
75012 Paris



Retrouvez-nous sur : [cma-paris.fr](http://cma-paris.fr)



© Services communication CMA France - CMA Paris / Décembre 2021 / Ne pas jeter sur la voie publique



Chefs d'entreprises artisanales,

**engagez une démarche vertueuse,**

faites des économies, bénéficiez d'un diagnostic et d'un accompagnement **gratuits**

Financé par:

